



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le 20 décembre 2021

RN 124 – Réalisation de la déviation de Gimont

Durant les nuits du 03 au 04 janvier 2022 et du 04 au 05 janvier 2022, certaines portions ou bretelles de la RN 124 seront ponctuellement fermées, et des déviations seront mises en place via le réseau départemental.

La réalisation de la déviation de Gimont par la RN 124 est une des opérations structurantes du contrat de plan Etat-Région Occitanie 2015-2022. L'opération consiste à créer une infrastructure à 2x2 voies en tracé neuf, se raccordant à l'ouest à la déviation d'Aubiet, et à l'est à la RN 124 existante, au niveau de la ZAC de Lafourcade.

Sa réalisation entraînera une réduction très forte du trafic (jusqu'à 90 %) dans la traversée de Gimont, une amélioration des conditions de sécurité et une réduction des nuisances sonores pour les riverains de la RN 124. Des gains de temps de parcours jusqu'à 10 minutes sont attendus sur l'itinéraire Auch – Toulouse.

La déviation entre dans sa dernière phase constructive. A cette occasion, des dispositions particulières de circulation vont être mises en place.

Les travaux du raccordement Ouest comprennent la déconstruction du giratoire existant et le raccordement à la 2x2 voie. Ils nécessitent la fermeture totale de la RN 124, dans les 2 sens de circulation, entre l'échangeur de Marsan (n°17) et Gimont à partir du 5 janvier 2022 pour une durée de 5 semaines. Une déviation par le réseau départemental (RD 924 en traversée d'Aubiet) sera mise en œuvre durant cette période.

Seuls les usagers en provenance d'Auch et à destination de Montauban (RD 928) pourront reprendre la RN 124 depuis l'échangeur de Marsan (n°17) avec sortie obligatoire à l'échangeur d'Aubiet (n°16). De la même manière, les usagers venant de Montauban (RD 928) pourront prendre la RN 124 en direction d'Auch depuis l'échangeur d'Aubiet.

En préparation de cette phase de travaux, la mise en place de la signalisation et la préparation des balisages sera réalisée les 2 nuits précédentes (du 03 au 04 janvier 2022 et du 04 au 05 janvier 2022). Durant ces 2 nuits, certaines portions ou bretelles de la RN 124 seront ponctuellement fermées, et des déviations seront mises en place via le réseau départemental.

Les usagers sont invités à respecter la signalisation, les limitations de vitesse et les règles de prudence pour assurer leur sécurité.

CONTACTS PRESSE

Delphine AMILHAU
Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

Margot SCHERER
05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31

service-presse@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

Retrouvez-nous sur [Twitter](#) et [Facebook](#)

